



SAINT-PIERRE-ÉGLISE

BULLETIN MUNICIPAL 2025



ÉDITO



Maire de Saint-Pierre-Église
Daniel DENIS

Chères Saint Pierraises, chers Saint Pierrais,

Notre page de couverture reflète bien l'engagement des membres des associations patriotiques, des passionnés, des bénévoles et des élus de la commune afin de fêter dignement le 80ème anniversaire de la libération de notre commune. Je tiens à les remercier vivement. Nous avons vécu trois jours magnifiques de commémorations et de fêtes.

Nous avons eu la chance d'applaudir le passage de la flamme olympique sur notre joli canton du Val de Saire. Quel moment mémorable ! Les jeux Paralympiques et Olympiques nous ont permis d'apprécier les valeurs du sport : dépassement de soi, persévérance dans les épreuves, égalité dans les efforts, discipline, respect de l'autre et de la différence.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et aux professionnels nouvellement installés. J'espère que vous serez heureux et épanouis au sein de notre commune.

Au cœur de notre quotidien, nos associations locales jouent un rôle essentiel. Elles sont le ciment de notre communauté, permettant de tisser des liens solides entre les générations et d'offrir des espaces de solidarité, de culture et de loisirs. Je tiens à saluer l'engagement sans faille des membres, souvent bénévoles, qui enrichissent notre territoire et qui, chaque jour, font de notre commune un lieu vivant et chaleureux. J'ai apprécié en septembre, le succès du forum des associations. Ce fût une belle journée de rencontres et d'échanges.

Notre commune est attractive et je me réjouis du dynamisme de l'association des commerçants et des artisans, des travailleurs de la terre et de la mer, des professions libérales, médicales, paramédicales, des soignants, des animateurs, des aidants ainsi que tous les membres des forces vives de la commune. Je souligne l'implication des gendarmes, des secouristes et des pompiers de notre centre de secours. Je remercie nos agents communaux des différents services pour leur dévouement au quotidien.

Dans un contexte particulièrement complexe, les difficultés économiques rencontrées par notre pays se répercutent, à divers niveaux, sur les budgets de chacun mais aussi ceux des collectivités locales. Nous devons redoubler de vigilance dans la gestion de nos ressources. Cependant, cela ne doit pas freiner notre volonté de maintenir un service public de qualité et de poursuivre les projets qui font avancer Saint-Pierre-Église. Nous continuerons à travailler de manière responsable pour préserver l'équilibre budgétaire de notre commune qui est fort heureusement peu endettée.

En cette période de défis multiples, ensemble, impliquons nous afin que notre commune continue à être un lieu où il fait bon vivre.

Les membres du conseil municipal et du Centre Communal d'Action Sociale se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2025 et qu'elle vous apporte santé, joie et bonheur.

Daniel DENIS

SOMMAIRE

- 2 Mot du maire
- 3 Infos pratiques
- 5 La Maison du Cotentin
- 6 Budget 2024

- 7 Urbanisme
- 8 Travaux dans la commune
- 10 Scolaire
- 12 CCAS
- 12 EHPAD
- 13 Associations socioculturelles
- 16 La Fibre est disponible

- 17 Associations sportives
- 21 Civisme
- 22 Dans le rétro
- 24 Festivités du 80ème
- 27 Nouveaux commerçants
- 27 Location de salles
- 28 Pôle de proximité
et Conseil Départemental

MAIRIE

Place de l'Abbé de Saint-Pierre
50330 Saint-Pierre-Église
Tél. : 02 33 54 33 09
Fax : 02 33 54 09 75

Directeur de la publication

M. Daniel DENIS,
Maire de Saint-Pierre-Église

Rédaction

Élus et services municipaux

Dépôt légal

1er trimestre 2025

Réalisation

R Dynamics 06 09 88 82 68



Bulletins Municipaux
Format Numérique



www.saint-pierre-eglise.fr

INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE EST À VOTRE ÉCOUTE



La mairie est une collectivité territoriale dont la mission est de satisfaire les besoins de la population locale. Ses attributions sont multiples : état-civil, urbanisme, logement, écoles, activités culturelles, aide sociale, police administrative...

LA MAIRIE

Place de l'Abbé de Saint-Pierre
50330 Saint-Pierre-Église
Tél. : 02 33 54 33 09
Fax : 02 33 54 09 75

Courriel : mairie@saint-pierre-eglise.fr
Site web : www.saint-pierre-eglise.fr

Les services administratifs de la mairie sont ouverts :

- Le lundi de 8h00 à 12h00 ;
- Du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00;
- Le samedi de 10h00 à 12h00 en période scolaire.

La permanence du samedi est assurée par un élu.

Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou un adjoint.

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN QUELQUES CHIFFRES

2023

Au 1^{er} décembre

ETAT-CIVIL

6 naissances hors commune
0 naissance dans la commune
6 mariages
26 décès

RECENSEMENT

16 recensements militaires

URBANISME

55 certificats d'urbanisme
35 déclarations préalables
4 permis de construire

2024

Au 1^{er} décembre

ETAT-CIVIL

10 naissances hors commune
0 naissance dans la commune
5 mariages
26 décès

RECENSEMENT

17 recensements militaires

URBANISME

41 certificats d'urbanisme
31 déclarations préalables
3 permis de construire

CARTES D'IDENTITÉ

Les cartes d'identité sont délivrées par les mairies de Quettehou, Cherbourg-en-Cotentin et Valognes.

RECENSEMENT DÈS 16 ANS !

Dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, au consulat ou à l'ambassade de France s'ils résident à l'étranger.

Se munir d'une pièce d'identité justifiant que vous êtes de nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et du livret de famille.

À la suite du recensement, la mairie (ou l'autorité consulaire) délivre une attestation de recensement, à conserver précieusement car aucun duplicata ne sera délivré (en cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez).

Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics ainsi qu'au permis de conduire avant l'âge de 25 ans.



VIE PAROISSIALE



Le père Michel HERBERT est parti à la retraite en septembre. Une petite cérémonie a eu lieu salle René CLOT à l'initiative de la municipalité en présence du père David LEROUGE son successeur.

Crédit photo Mme Nathalie BONNEMAINS.

LA BIBLIOTHÈQUE

Une équipe de bénévoles, Mme Corinne DELISLE, Mme Nelly FORTIN, Mme Jacqueline PLANQUE, Mme Odile MAZEAU, Mme Elodie PRÉAUX en soutien de Mme Catherine MATELOT bibliothécaire vous accueille :

- Mardi de 10h à 12h
- Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Jeudi de 16h à 18h
- Samedi de 10h à 12h

Les tarifs des adhésions restent inchangés :

- Adulte commune 10 euros, hors commune 12 euros,
- Enfants jusqu'à 14 ans 3 euros.

**NOUVEAUX
HORAIRES**



«LA BIBLIOTHÈQUE OUVRE PLUS, POUR PLUS DE PLAISIR».

Une inscription à la bibliothèque permet de bénéficier de services en ligne (Transat) financés par le conseil départemental (Médiathèque numérique, Presse, Musique, Livres à télécharger...).

Autres services rendus, dans cet espace, la possibilité pour tous les habitants, de réserver des places pour les bus qui vous amènent (et vous ramènent !) gratuitement à Cherbourg-en-Cotentin pour assister à des spectacles (payants).

Réservations possibles, aussi auprès de Catherine, pour les spectacles Hors les murs proposés par le Trident à La Halle 901.

Bibliothèque de Saint-Pierre-Église square de la liberté

Téléphone : 02 33 43 69 23 Courriel : bibliothèque.spe@orange.fr

INFOS / ACTUS / ALERTES

Suivez l'actualité, les animations, les informations et les alertes de Saint-Pierre-Église :



Avec l'application PanneauPocket sur Smartphones disponible sur Appstore ou Playstore.



Sur nos pages Facebook :
Saint-Pierre-Église et La Halle 901



Sur notre site internet :
www.saint-pierre-eglise.fr

URGENCES ET NUMÉROS UTILES

MAIRIE de Saint-Pierre-Église : 02 33 54 33 09

SAMU : 15 (112 d'un portable)

POMPIERS : 18 (112 d'un portable)

POLICE / GENDARMERIE : 17

GENDARMERIE de Saint-Pierre-Église : 02 33 88 42 60

Dr LAUNEY (Saint-Pierre-Église) : 02 33 54 32 06

CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN

Cherbourg-en-Cotentin & Valognes : 02 33 20 70 00

POLYCLINIQUE du Cotentin : 02 33 78 50 50

CENTRE ANTI-POISONS

Rouen : 02 35 88 44 00 - Rennes : 02 99 59 22 22

MAISON DU COTENTIN : standard 02 33 23 19 55

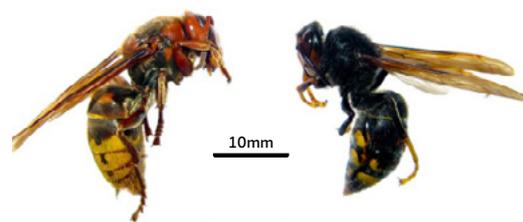
A.R.S. (Agence Régionale de Santé) : standard 02 33 06 56 56

FRELONS ASIATIQUES



La destruction des nids doit être confiée à des spécialistes, équipés pour intervenir en toute sécurité. Les frelons asiatiques pouvant devenir très agressifs lorsqu'on s'approche de leur habitat, il est préférable d'éviter toute prise de risque personnelle.

Si vous apercevez un nid, ne le détruisez pas, appelez la mairie au 02 33 54 33 09.



Frelon européen

Frelon asiatique

UN ACCUEIL PRÈS DE CHEZ VOUS !

La Maison du Cotentin est un service public de proximité offrant un premier niveau d'information pour vos questions administratives et démarches du quotidien : accès aux droits, déchets, cycle de l'eau, mobilité...

9 rue de la Boularderie – 50330 Saint-Pierre-Église

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. : 02 33.23.19.55 | accueil.saintpierreeglise@lecotentin.fr

LES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION

DÉCHETS MÉNAGERS : Commande de composteurs, information sur la collecte (modalités, jours de passage...), déchetteries (localisation, horaires, accès, déchets acceptés...), enregistrement des réclamations.

CYCLE DE L'EAU : Contrat abonnement, fermeture compteur, demande branchement, mensualisation, prélèvement...

MOBILITÉ AVEC CAP COTENTIN : Trajets et horaires (plaquettes), modalités d'achat de titres de transport, accès à la borne mobilité.

Contact : 02 33 23.19.55 | accueil.saintpierreeglise@lecotentin.fr

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Guichet unique de proximité, informations de premier niveau et accompagnement aux démarches administratives liées aux 9 partenaires :

CAF (Caisse d'Allocation Familiale), CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), Pôle emploi, CARSAT, MSA (Mutuelle Santé Agricole), Ministères des Finances Publiques, de la Justice, ANTS (Agence Nationale Des Titres Sécurisés).

Contact : 02 33 23.19.55 | accueil.saintpierreeglise@lecotentin.fr

LES ORGANISMES ET SERVICES PRÉSENTS

GIP Tandem/ SAMPS

Accompagnement à l'insertion professionnelle des bénéficiaires RSA. lucile.divrande@samps.fr

CENTRE MEDICO SOCIAL

La prise de rendez-vous au téléphone est obligatoire.

Assistants sociales Tél. : 02 33 88 77 17 - assistante médico-sociale Tél. : 02 33 88 77 10/PMI Tél. : 02 33 88 77 11

MISSION LOCALE

La mission locale vient en aide aux jeunes de 16 à 25 ans en insertion professionnelle. Tél. : 02 33 01 64 65

ESPACE INFO ENERGIE

Conseils pour les particuliers dans leurs projets d'amélioration énergétique de l'habitat : isolation, chauffage, production et économies d'énergie. Tél. : 02 33 19 00 10

CDHAT Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires

Un accompagnement neutre et gratuit pour mobiliser les aides de l'ANAH et plus ! Tél. : 02 33 75 64 24

CONSEILLER NUMERIQUE

Accompagnement aux usages numériques du quotidien pour tout public. Tél. : 02 33 23 19 55

CLIC Centre Local d'Information et de Coordination

Soutient et coordonne des actions destinées aux personnes âgées et à leur entourage. Tél. : 02 33 43 46 32

ADMR

Permanences le lundi de 10h00 à 12h00 et le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14h00 à 16h00

Mme SAURON Céline Tél. : 06 31 35 42 49

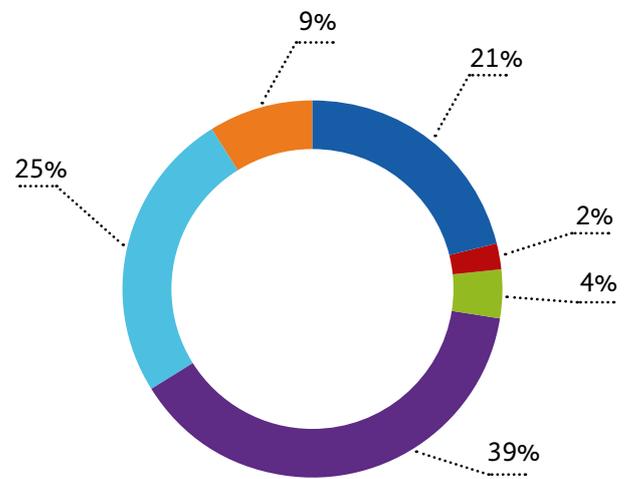
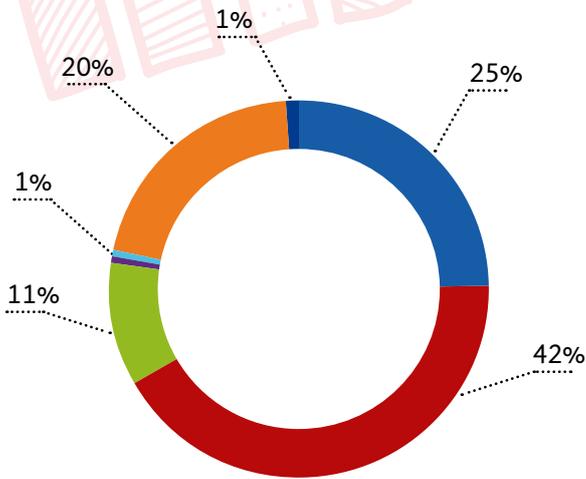
CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences sur rendez-vous M. COUTURIER Pierre-Jean. Tél. : 07.83.65.56.75

BUDGET 2024

FONCTIONNEMENT

Total
2 271 645 €



DÉPENSES

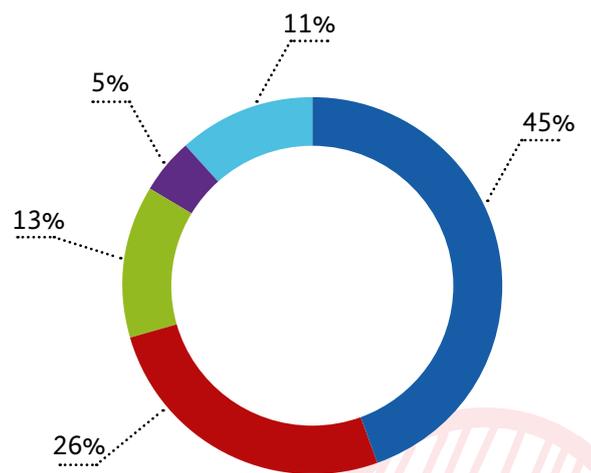
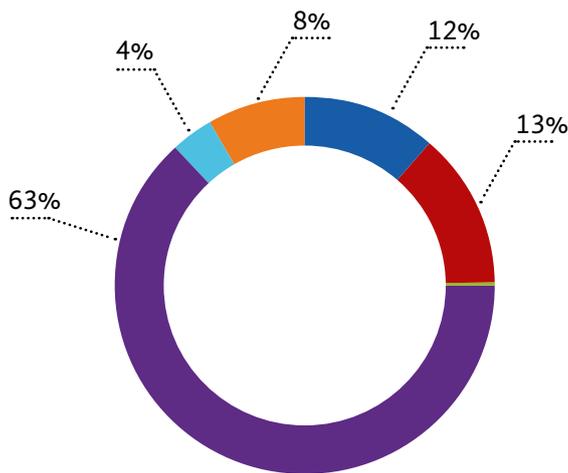
- Charges générales : 565 361 €
- Charges de personnel : 949 855 €
- Virement à la section investissement : 243 155 €
- Baisse des produits : 13 400 €
- Charges financières : 9 300 €
- Charges de gestion courante : 465 889 €
- Charges d'amortissement : 24 685 €

RECETTES

- Excédent antérieur : 481 668 €
- Baisse des charges : 50 000 €
- Produits des services : 97 351 €
- Impôts et taxes : 876 520 €
- Dotations, participations et subventions : 569 704 €
- Autres produits de gestion courante : 196 402 €

INVESTISSEMENT

Total
547 000 €



DÉPENSES

- Remboursement d'emprunts : 63 667 €
- Solde d'exécution d'investissement : 71 618 €
- Immobilisations incorporelles : 2 800 €
- Immobilisations corporelles : 344 397 €
- Immobilisation en cours : 20 000 €
- Subvention versée : 44 518 €

RECETTES

- Virement de la section fonctionnement : 243 156 €
- Dotations diverses : 143 076 €
- Subvention d'investissement : 71 183 €
- Opération ordre en sections : 26 985 €
- Solde d'exécution investissement : 62 600 €

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à accélérer le développement des énergies renouvelables de manière à lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité. L'article 15 de la loi a introduit dans le code de l'énergie un dispositif de planification territoriale à la main des communes. Une enquête publique a eu lieu en fin d'année. Nous allons ici reprendre les points concernant la pose des panneaux photovoltaïques. C'est un enjeu majeur en ce qui concerne l'énergie renouvelable. Elle se présente sous différentes formes.

1. Panneau Photovoltaïque en toiture

Les panneaux photovoltaïques peuvent être installés sur les toitures, ils sont autorisés sur toutes les toitures de la commune, il n'y a pas de secteur inéligible à ce mode de production sauf la toiture du Château et de l'Eglise.

2. Panneau Photovoltaïque sous forme de Trackers

Les trackers sont des installations de panneaux photovoltaïques sur un mât de grande envergure qui pivote en fonction de la direction du soleil. Ces installations sont autorisées près des bâtiments professionnels (agricoles, artisanaux) en dehors de l'agglomération à condition de ne pas gêner un riverain et d'être dans l'harmonie du site. Ils peuvent aussi être autorisés dans les zones artisanales hors agglomération comme la Zone du Ronceret. Toutefois, dans cette zone, il sera privilégié la pose de panneau en toiture ou sur ombrelles.

(Photo trackers)



3. Panneau photovoltaïque en petite unité avec emprise au sol chez le particulier



Afin de prendre en compte les préoccupations comme le coût de l'énergie, il est autorisé la pose de petite unité de panneaux photovoltaïques au sol ou sur mât chez le particulier en agglomération. La hauteur sera limitée à 1.90 m et la pose devra respecter les limites indiquées dans le PLU en fonction des zones où il se situe (Nh, U, Ua). Ces installations sont interdites sur les zones agricoles (A).

4. Panneau photovoltaïque pour une agrivoltaïsme

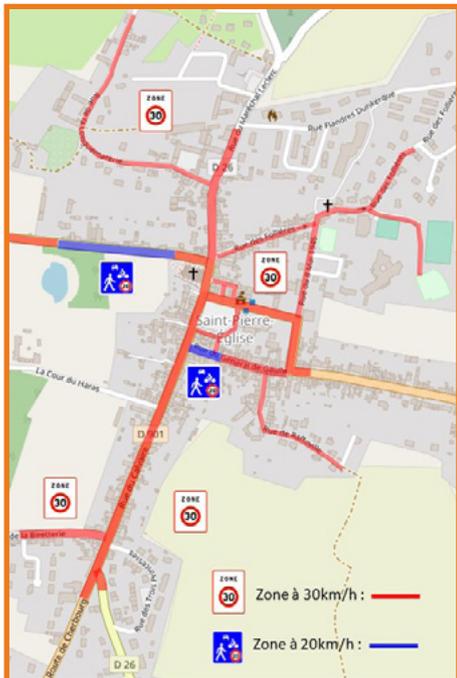
Un système agrivoltaïque vise, entre autres, à soutenir l'adaptation des systèmes de culture et d'élevage aux problématiques rencontrées par les agriculteurs en y associant des panneaux solaires. La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (ENR), adoptée le 7 février 2023 par le Parlement, instaure un cadre légal à l'agrivoltaïsme. Une installation agrivoltaïque doit apporter au moins l'un des services suivants, en garantissant à un agriculteur une production agricole significative et un revenu durable :

- L'amélioration du potentiel et de l'impact agronomique ;
- L'adaptation au changement climatique ;
- La protection contre les aléas ;
- L'amélioration du bien-être animal.



L'agrivoltaïque est autorisé sur les terrains agricoles (A) dans des secteurs où les travaux de sol sont difficiles et devront être étudiés au cas par cas en fonction du projet. Ce système agricole n'est pas possible sur les parcelles présentant en cœur d'agglomération.

TRAVAUX DANS LA COMMUNE



Face à une circulation de plus en plus dense, des zones limitées à 30 km/h ont été instaurées afin d'encourager les usagers de la route à ralentir dans le centre bourg.



Zone 20

Cette mesure est mise à l'essai dans la première partie de la rue de Gaulle pour sécuriser les piétons et faciliter l'accès aux commerces en créant des places arrêt minutes dans cette portion. Si cet aménagement donne satisfaction, il sera pérennisé.



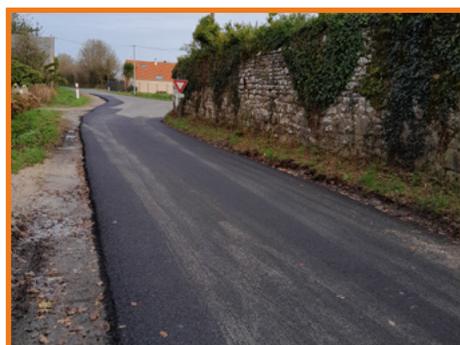
Pour rappel : dans une zone partagée, la vitesse est limitée à 20 km/h maximum. Les piétons y sont prioritaires partout, y compris sur la chaussée, et cette priorité s'étend également aux cyclistes.



Pour répondre aux nombreuses demandes visant à ralentir les automobilistes près de l'école maternelle, la municipalité a contacté l'agence technique du Cotentin. Après une étude approfondie, un rond point a été tracé. Quelques aménagements supplémentaires sont encore nécessaires pour rendre ce carrefour giratoire plus efficace.



Pour sécuriser les déplacements des piétons la partie la plus étroite de la rue de l'Église (route de Fermanville), où la configuration de la rue ne permet pas d'aménager un trottoir a été transformée en zone partagée limitée à 20km/h.



Afin de préserver le bon état de notre réseau routier, des travaux de réfection ponctuels ont été réalisés en divers points de la commune. Par ailleurs, un cheminement accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) a été aménagé pour faciliter l'accès au pôle de proximité communautaire.

Un grand merci à l'équipe technique qui s'investit tout au long de l'année pour l'entretien, le fleurissement et l'embellissement de notre commune.

Un grand merci également au personnel administratif, de restauration et à l'équipe chargée de la propreté des locaux pour leur engagement et leur professionnalisme.

Cette année, l'organisation du 80^{ème} anniversaire du Débarquement a représenté un défi supplémentaire, intensifiant de manière significative la charge de travail de tous les services.



Nouvelles boîtes à livres



Panneaux d'entrées de bourg



Fleurissement de l'église



Travaux de rénovation du monument aux morts



Elagage des chasses réalisé après le 15 août conformément à la réglementation.

TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Presqu'île habitat, initialement prévu pour rénover le bâtiment de la Longuemarerie, a dû abandonner ce projet pour se concentrer sur la mise aux normes de ses nombreux logements. Face à cette situation, le conseil municipal a décidé de mettre en vente le bien afin de dégager des fonds pour répondre aux priorités de réhabilitation et d'aménagement dans la commune.



Vous aurez sûrement remarqué la profusion des herbes folles cet été, due aux conditions météorologiques. Associé à l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires, les agents techniques en charge de la propreté de nos rues se sont retrouvés bien occupés.

Pour palier cet aléa, nous envisageons d'investir dans du nouveau matériel de désherbage afin d'améliorer l'entretien de nos rues et de nos espaces publics.

◀ Exemple de matériel envisagé.

SCOLAIRE

ÉCOLE MATERNELLE



Automne 2024, les 3 classes ont travaillé autour des légumes: soupe avec l'aide des parents pour les petits, peintures végétales pour les plus grands puis fête des légumes qui a regroupé les 3 classes.



Spectacle Poule Rousse Halle 901 au printemps 2024.



Visite du moulin de Fierville, pain et activité liée à l'action du vent.



Apprentis jardiniers et semis de blé à l'école.

ÉCOLE PRIMAIRE



Le 1^{er} et 2 juillet 2024, la classe de CE1 a séjourné sur l'île Tatihou pendant 2 jours pour découvrir, apprendre et grandir presque au bout du monde !

Au programme : découverte guidée de l'histoire de l'île, observation des animaux de l'estran et des goélands, grande chasse au trésor et visite des différents musées.

SORTIES SCOLAIRES



AMICALE DES ÉCOLES PUBLIQUES DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE



En février, le LOTO de l'amicale a rassemblé de nombreux joueurs. Tous les fonds récoltés lors de nos manifestations sont redistribués aux écoles en début d'année scolaire.



Kermesse en juin dans la cour de l'école. Jeux gratuits pour tous les enfants, tombola et pesée de légumes pour les plus grands.



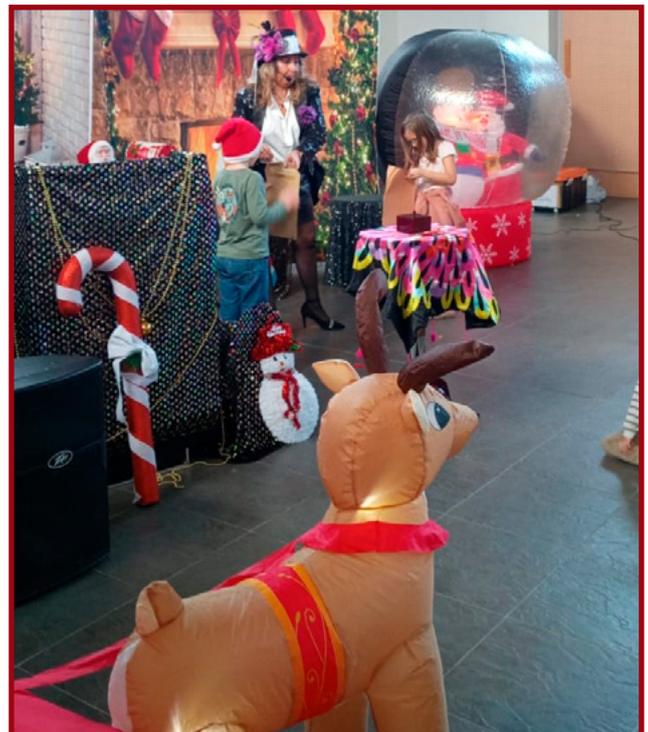
Fête de la libération pour le 80^{ème} anniversaire en juin. L'amicale était invitée par la mairie à tenir un stand boissons.



Amicale des Écoles Publiques



En avril, le carnaval a fait son retour, pour le plus grand bonheur des petits et des grands, avec un passage à la maison de retraite.



En décembre, spectacle de Noël offert par l'amicale aux enfants des écoles publiques.



Le CCAS est composé pour moitié d'élus de la commune et pour moitié de personnes nommées pour leurs compétences dans le domaine social.

En plus d'être gestionnaire de l'EHPAD L'ESPERANCE depuis 2018, le CCAS réalise des actions de soutien pour les personnes âgées isolées ou les familles aux revenus modestes, ainsi que des actions d'urgence sous forme de bons alimentaires ou d'aides au paiement de factures (énergie...).

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE :

Président

M. Daniel DENIS

Vice-président

M. Thierry POREE

Membres élus par le conseil municipal :

M. Rémy TRAVERS
Mme Isabelle MABIRE
M. Roland GUERARD
M. Thierry POREE
Mme Sophie MOREL
M. Ludovic CABART

Membres nommés par le Maire :

Mme Micheline BOURDET
M. Luc DUJARDIN
M. Pierre CHANSON
Mme Marie-Christine SAUVEY
Mme Annick ANTHOUARD

Cette année encore, des membres du CCAS ont participé à la collecte de la Banque Alimentaire qui avait lieu les 22 et 23 novembre. D'autres ont aidés au ramassage des encombrants le samedi 23 novembre.

EHPAD

La résidence EHPAD l'Espérance accueille 68 personnes âgées et dispose d'une unité Alzheimer de 12 lits.



Une équipe composée de 50 agents veille chaque jour et chaque nuit à assurer une qualité de vie chaleureuse, paisible, et une qualité de soins exigeante.

Nous proposons de l'hébergement permanent, de l'hébergement temporaire et des accueils à la journée.

Avant d'être un lieu de soins, la résidence se veut être un espace de vie sociale et culturelle à part entière sur la commune. La convivialité, l'intégration de tous et l'ouverture sur l'extérieur font partie des principes fondamentaux de notre projet d'établissement et donc de nos actions à destination de chacun des résidents.



En 2024, nous pouvons évoquer :



Le travail quotidien de notre équipe d'animation qui favorise l'autonomie et le bien-être par les activités physiques adaptées, les sorties, l'ouverture culturelle avec l'accueil de chanteurs et musiciens, de spectacles de théâtre, d'un peintre...

Les échanges intergénérationnels réguliers avec l'école et le collège Notre-Dame de SAINT-PIERRE-ÉGLISE (autour des jeux, du chant etc...).

Les nombreuses animations avec le Relais Petite Enfance et le centre de loisirs du pôle de proximité de Saint-Pierre-Église.

Le partenariat avec les organisatrices du festival Théâtre en Cotentin, et la venue du célèbre animateur de télévision M. Bertrand RENARD.

«Un grand merci à chacun des agents pour leur sérieux et leur bienveillance, mais aussi aux résidents, familles, bénévoles et élus du CCAS qui nous soutiennent quotidiennement» !

Propos de Gaël VINCENTEAU, directeur. Rappel des horaires d'ouverture du secrétariat : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (Tél. : 02.33.54.33.58 ; mr.esperance@orange.fr)

ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES

«Nous tenons à exprimer aux associations, notre sincère gratitude pour leur contribution précieuse à notre bulletin municipal. Leurs textes et photos enrichissent notre publication et reflètent l'engagement qui les anime».

LES ATELIERS



L'association est centrée sur l'accompagnement des personnes en difficulté psychologique, en fragilité dépressive ou qui ressentent un sentiment de solitude.

Nous proposons, dans une relation de confiance (régie par une charte de confidentialité), de l'échange et de l'écoute autour d'activités créatives.

Nous savons que franchir la porte n'est pas évident, mais derrière, des personnes bénévoles et souriantes sont là pour vous accueillir et vous tendre la main.

Le vendredi de 14h30 à 16h30 à l'espace socioculturel, rue des Follières.



LE SECOURS CATHOLIQUE (SAINT-PIERRE-ÉGLISE)

Une équipe de bénévoles appartenant à différentes communes du Val de Saire, répond aux missions du Secours Catholique. En collaboration avec les assistantes sociales, les bénévoles se rapprochent des personnes fragilisées sur le territoire cantonal et gèrent aussi des actions de charité à visée nationale ou mondiale auprès de Caritas France et des Caritas internationales, tel le bol de riz en faveur des victimes des intempéries du Nord Pas-de-Calais.

Le deuxième jeudi du mois, Salle Antoine Chevrier au presbytère, est organisé un «café-sourire». C'est un temps de rencontre convivial avec jeux, chants, activités manuelles, promenades et goûter, pour accueillir, partager, vivre... ; en juillet, c'est un spectacle offert dans le jardin du presbytère.

Notre équipe collecte également des dons en nature, des jouets, des vêtements pour les distribuer à des personnes qui en ont besoin.



**Renseignements auprès de Mme Annick ANTHOUARD Tél. : 02 33 54 31 95
et Mme Dominique HALLEY Tél. : 02 33 54 35 06**

VAL DE SAIRE MYOPATHIES

L'association Val De Saire Myopathies a été créée le 20 novembre 2017 à la sous-préfecture de Cherbourg sous le numéro de récépissé de création W502004956.

Siège social : mairie de Saint-Pierre-Église.

But de l'association : organiser des manifestations dont l'intégralité des bénéfices et les dons sont reversés à l'AFM Téléthon.

L'association composée de 6 membres bénévoles remet en moyenne plus de **20 000 € à AFM Téléthon tous les ans.**



Président de l'association

M. LAINÉ Christian
Tél. : 0763174646
Courriel : christian_laine@cegetel.net

Trésorière de l'association

Mme LAINÉ Muriel
Tél. : 0607233324



COTENTIN NATURE QUALITÉ DE VIE



L'association Cotentin Nature Qualité de Vie s'enrichit en permanence de nouveaux adhérents motivés.

C'est bien grâce à ce dynamisme que nous avons accueilli 300 personnes au printemps dernier à Vicq sur mer pour une exposition artistique sur les arbres. Le travail des artistes a été accompagné par des visites commentées sur le terrain et une conférence-débat.

Tout récemment nous avons rassemblé des spécialistes venus de toute la Normandie pour informer le public sur les plantes invasives.

Merci à la commune de Saint-Pierre-Église de nous avoir si bien soutenus.

D'autres projets sont en cours !

Courriel : cotentin.nature@gmail.com

MUSIKENSAIRE



MusiKenSaire association organise chaque année les Escales, 5 à 7 concerts à la Halle 901 de Saint-Pierre-Eglise pour vous faire découvrir des artistes pop, rock, folk, jazz, chanson, électro, hip hop, de grande qualité. Venez en famille c'est gratuit pour les moins de 18 ans ! MusikenSaire organise aussi chaque fin d'été le festival gratuit MKS à Barfleur.

Les premières Escales 2025 :

- 31 janvier** QUEEN KILLERS (tribute Queen)
- 22 février** RAVAGE + JORGE P (Rock -Britpop)
- 21 mars** GAËDIC CHAMBRIER (Histoires de guitares 2)
- 22 avril** LOUISE COMBIER + MUNE (Chanson électro)



Pour adhérer, soutenir l'action de l'association, et bénéficier des tarifs réduits aux concerts
www.helloasso.com/associations/musikensaire

Pour devenir bénévole sur le festival, ou obtenir toutes les infos sur nos activités, rendez-vous sur www.musikensaire.fr.

VALORISATION DU PATRIMOINE



Valorisation du Patrimoine
Saint-Pierrais

L'association pour la valorisation du patrimoine Saint-Pierrais a pour objet la contribution à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine de la commune de Saint-Pierre-Église. Le siège social se situe à la mairie 1 place de l'Abbé de Saint-Pierre 50330 Saint-Pierre-Église. Date de la création 29 juin 2016.

«Les marins du Cotentin» ont animé l'après midi du dimanche 8 décembre 2024 à La Halle 901 au profit du patrimoine Saint-Pierrais. L'association continue de récolter des fonds pour soutenir la mairie lors des travaux à l'église et sur les biens patrimoniaux.



C'est vivre la coopération humaine et animale.

Oui, il est possible de vivre ensemble, humains et animaux, dans le respect et la richesse de chacun.

Que les animaux de « compagnie » deviennent de véritables compagnons de route pour leur humain.

Formation en communication animale et séances individuelles, cafés «cabot» et ateliers.

Que les humains sachent veiller au bien-être de leur animal.

Différents ateliers autour du bien-être et l'équilibre émotionnel de nos animaux.

Que les animaux aident les enfants/adolescents à grandir.

L'association gère un lieu de vie d'animaux où les enfants/adolescents en difficulté peuvent venir apprendre à mieux se connaître et reprendre confiance en eux.

L'association propose des interventions dans les écoles pour faire de l'éducation à l'intelligence émotionnelle, avec l'aide des chiens.



Contactez l'association Tél. : 06 26 95 87 76 ou par courriel à contact@monanimalmadit.fr - www.monanimalmadit.fr

LE CLIC DU COTENTIN



(Centre Local d'Information et de Coordination) œuvre sur un territoire d'intervention qui s'étend sur 129 communes (185 000 habitants) et couvre intégralement la Communauté d'Agglomération Le Cotentin.

Le CLIC du Cotentin est un service à destination :

- Des plus de 60 ans et des personnes en situation de handicap.
- Pour mettre en place des actions de prévention (lutte contre l'isolement, bien vieillir, autonomie...).
- Des proches aidants (conjoint, enfants, amis, voisins) de personnes en perte d'autonomie, en raison de leur âge, d'un handicap ou de leur état de santé.
- Pour les soutenir dans leur rôle de proches aidants par de l'écoute, de l'appui dans les démarches, des sorties, des activités adaptées, des formations...
- Des professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire, et les bénévoles.
- Pour faciliter le travail en réseau et l'interconnaissance, et pour soutenir le bénévolat.

Nous sommes présents sur Internet : www.clicducotentin.fr et www.facebook.com/clic.cotentin

UNC SAINT-PIERRE-EGLISE



L'Union Nationale des Combattants (UNC) a été créée à Paris le 11 décembre 1918. Reconnue d'utilité publique, elle est la plus ancienne des associations nationales d'Anciens Combattants.

Sans distinction d'origine sociale, d'opinion politique, philosophique ou religieuse, l'association UNC SAINT-PIERRE-ÉGLISE :

- **Accueille** toutes les générations du monde combattant d'hier et d'aujourd'hui qui, à un moment de leur vie, ont porté l'uniforme de l'Armée Française, quel que soit leur statut (anciens combattants, veuves d'anciens combattants, veuves et orphelins de guerres, militaires de carrière ou contractuels en activité, en retraite, réservistes, anciens militaires du contingent, service civique) mais aussi toutes les personnes qui partagent nos valeurs de liberté et de solidarité ;
- **Maintient** et développe les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité ;
- **Agit** pour la défense des intérêts du monde combattant ;
- **Perpétue** le souvenir des combattants «Morts pour la France» ;
- **Contribue** au devoir de mémoire et à la formation civique des jeunes générations ;
- **Participe** à l'esprit de défense par son témoignage et ses réflexions.



Outre une participation active aux cérémonies commémoratives locales, l'association, fidèle à ses valeurs d'entraide et de camaraderie, propose à ses adhérents des activités conviviales (sorties, randonnées, repas, réunions ludiques...) mais aussi une assistance administrative dans tous les domaines de la vie au quotidien.

Comptant 29 adhérents, l'association est présidée par M. Rémy SALLEY. Les fonctions de trésorier et de secrétaire sont respectivement assumées par M. Clément MOUGENOT et Mme Gisèle BERTAULT. M. Nino DUBUISSON en est le Porte-drapeau.

Le siège social de l'association se situe à la mairie de SAINT-PIERRE-ÉGLISE.

Adresse courriel : uncsaintpierreeglise@gmail.com

La Fibre est disponible !

Contactez un opérateur et
Abonnez-vous !



Au n° 3106
bouyguestelecom.fr



Au n° 09 72 350 350
k-net.fr



milkywan.fr



Au n° 3900
orange.fr



Au n° 09 73 0110 00
ozone.net

.nordnet.

Au n° 3420
nordnet.com



Au n° 1099
sfr.fr



SCANNEZ MOI

Pour accéder
aux opérateurs* !

*Tous les opérateurs nationaux
sont présents sur le réseau Manche Fibre !
Profitez-en maintenant !

Passer à la Fibre est devenu INDISPENSABLE.

L'opérateur historique met fin au réseau cuivre

Le réseau cuivre a eu une belle vie mais il ne suffit plus à nos besoins actuels. Tous les services associés, accès à Internet ainsi que le **téléphone fixe**, disparaissent progressivement.

La Fibre optique prend le relais

Elle offre les mêmes services, avec une meilleure qualité : elle permet de **conserver son numéro de téléphone fixe**. (En faire la demande à votre opérateur).

Pour plus d'information, RDV sur :

[manche-fibre.fr](https://www.manche-fibre.fr)

La Fibre, que des avantages

Un débit ultra performant, une qualité de son et d'image décuplée, une connexion stable et fluide, une latence très faible avec un débit symétrique, etc.

Passer à la fibre, c'est simple :

1. Testez votre éligibilité sur [manche-fibre.fr](https://www.manche-fibre.fr)
2. Contactez un opérateur.
3. Convenez d'un RDV vous avec lui pour qu'il procède au raccordement fibre de votre domicile.
4. Téléchargez la liste des bonnes pratiques pour préparer la venue du technicien :

<https://www.manche-fibre.fr/telechargements/>

«Nous tenons à exprimer aux associations, notre sincère gratitude pour leur contribution précieuse à notre bulletin municipal. Leurs textes et photos enrichissent notre publication et reflètent l'engagement qui les anime».

SAINT-PIERRE BADMINTON



Le Saint-Pierre Badminton, créé en 1989, est affilié à la fédération française de badminton. Il vous propose de pratiquer le badminton au complexe sportif des Follières, selon différentes formules :

Pour les jeunes l'école de badminton gratuite composée de deux groupes :
6/10 ans : le mardi de 16h45 à 18h15 et **11/15 ans :** le vendredi de 18h30 à 20h00.

Pour les adultes : les mardis et vendredis de 20h00 à 22h30.

Compétition

Des compétitions individuelles sont proposées pour les jeunes et les adultes peuvent participer à des compétitions individuelles ou par équipe en championnat interclubs.

Date à retenir : le **dimanche 09 février 2025** le SPB recevra une étape du circuit départemental adultes toute la journée au complexe sportif des Follières. Les joueurs disputeront des matchs de simples. Les personnes qui le souhaitent peuvent venir voir cette compétition, l'entrée est gratuite.



Inscription : si vous êtes intéressé, vous pouvez venir faire deux séances d'essai avant de vous inscrire. Nous prenons encore des inscriptions !

Renseignements :

le site : www.saintpierrebadminton.fr **ou par courriel :** club@saintpierrebadminton.fr
Tél. : 02.33.54.39.38

TENNIS DE TABLE AU CLUB DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE



Une quarantaine d'adhérents pratique le tennis de table au club de Saint-Pierre-Église. La moitié d'entre eux ont moins de 18 ans et certains intègrent les équipes en championnat adultes.

Sur nos 5 équipes engagées cette saison (4 équipes adultes et 1 équipe jeune), 2 équipes évoluent au niveau régional.

Cela fait maintenant 10 saisons que notre équipe première se maintient au plus haut niveau régional (R1).

Le club est sur une bonne dynamique et profite des bons résultats des frères LEBRUN au niveau international (récemment médaillés aux Jeux Olympiques).



L'effet médiatique sur notre sport apporte un regard différent sur la pratique du tennis de table, et une augmentation importante du nombre de licenciés en France s'est fait ressentir en ce début de saison.

Site du club : ttspe.fr

Facebook : Tennis de table de Saint-Pierre-Église

POINTE COTENTIN BASKET



Pointe Cotentin Basket est une association loi 1901 affiliée Fédération Française de Basket-ball (FFBB) qui a pour but de faire découvrir la pratique de ce sport de 5 à 99 ans et cela depuis plus de 20 ans au cœur de notre territoire, Le Val de Saire.

Notre club est un club familial et ouvert à tous, comptant aujourd'hui une centaine de licencié-e-s toutes catégories confondues, de U7 à Séniors Hommes et Femmes. Notre pratique nous permet d'initier nos jeunes au respect de tous et aux valeurs du sport.



N'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour tout renseignement :

Tél. : 06.76.32.31.49 (M. Guillaume DELOYE, président)

Tél. : 06.01.91.03.54 (Mme Lucile LAFFAITEUR, secrétaire générale)

Courriel : secretariat.pcb@gmail.com

Facebook : Pointe Cotentin Basket

Instagram : pointe_cotentin_basket

AS POINTE COTENTIN FOOTBALL



L'AS Pointe Cotentin Football, compte environ 240 licenciés dont 130 jeunes de 5 à 18 ans pour cette saison 2024/2025. La priorité du club reste la bonne formation des jeunes joueurs. L'accent est mis sur les entraînements, afin de permettre à tous d'acquérir les bases nécessaires à la pratique du football.

La saison dernière s'est terminée avec de bons résultats sur l'ensemble des formations et une excellente progression pour beaucoup de jeunes. Mais la saison a été marquée par nos équipes Séniors A masculines et nos Féminines, qui ont toutes les deux accédé au niveau supérieur en terminant dans les deux premiers de leur championnat pour les Séniors A et en terminant championnes de D2 pour l'équipe Féminine.

Adresse mail Officiel : 547673@lfnfoot.com

Site Internet : www.aspointecotentin-foot.com

Page Facebook : A.S Pointe Cotentin



BOXING CLUB DU VAL DE SAIRE



Le Boxing club du Val de Saire a été fondé en 1999 par M. Franck Requier, boxeur professionnel. Club familial et convivial, on vous propose les disciplines suivantes :

Boxe anglaise loisir et amateur (compétition) : lundi et vendredi de 18h30 à 20h00 au gymnase Guillaume Fouace à St Vaast La Hougue.

Boxe éducative à partir de 6 ans : mardi de 18h00 à 20h00 (2 groupes de niveau différent) au gymnase Guillaume Fouace à St Vaast La Hougue et jeudi de 17h30 à 18h45 à la salle omnisports des Follières à Saint-Pierre-Église.

Aérobixe : lundi de 18h30 à 19h30 au gymnase Guillaume Fouace à St Vaast La Hougue.

Cardio/hiit : jeudi de 18h15 à 19h00 (groupe confirmé) et 19h15 à 20h00 à l'espace socioculturel à Saint-Pierre-Église.

Les cours sont dispensés par des entraîneurs diplômés mais surtout par des passionnés. **Vous hésitez à sauter le pas ?** Ce n'est pas un souci, venez essayer gratuitement le/les cours de votre choix.

Pour tous renseignements complémentaires, nous sommes disponibles par mail à bcvaldesaire@gmail.com ou par téléphone au Tél. : 06 48 30 35 39.

LE JUDO SAINT PIERRAIS



Le club créé en 1993, compte aujourd'hui environ 90 licenciés dont 10 ceintures noires.

Au niveau sportif, la saison sportive 2023-2024 a été marquée par la 3ème place de Mme Andréa COMPERE au championnat de France militaire, qui a eu lieu à Sens (Yonne).

Il faut noter également les 5èmes places obtenues lors du championnat de Normandie benjamin par M. Raïley DOMINIQUE et M. Noa LEBREQUIER.

Comme chaque année, nous avons organisé un tournoi interclubs en mars dernier et le prochain, le trentième, est prévu à la même période en 2025. Ce tournoi est un des plus importants de la Manche. Il concerne toutes les catégories d'âge, depuis les «éveil-judo» jusqu'aux seniors.

Les cours ont lieu le mercredi et le vendredi.

Les inscriptions peuvent se faire à partir de l'âge de 4 ans ½ durant toute l'année. Et il est possible de débiter à tout âge, le judo pouvant être pratiqué en forme loisir tout autant qu'en forme compétition. Outre le judo, des séances de taïso sont proposées. Par ailleurs, le club ayant le label «valides-handicapés, pour un sport ensemble», nous accueillons les personnes en situation d'handicap.



Pour tout renseignements, contacter le président,

M. Pierre-Yves Jolivet Tél. : 06 79 93 64 46 / allbireo@club-internet.fr

Site internet : <https://judosaintpierrais.sportsregions.fr/>

Page facebook : https://www.facebook.com/p/JSP-judo-saint-pierrais-100063462736175/?locale=fr_FR

A.S. JITSU SELF DÉFENSE DU VAL DE SAIRE



La discipline

Le Jitsu est un art martial japonais issu des techniques de combat de samouraïs. Le Self Défense est un apprentissage des techniques de défense en cas d'agressions physiques. La combinaison de ces deux disciplines et la diversité des techniques basées sur différents arts martiaux et boxes, fait du Jitsu Self Défense une méthode d'autodéfense complète.

La pratique

Ce sport de combat libre favorise un développement corporel, une confiance et une maîtrise de soi. Les assauts requièrent des frappes light et sont soumis au port de protections. Les coups bas et les KO sont interdits. Cette pratique intègre notamment :

- Des techniques de frappes avec les poings, les coudes, les genoux, les tibias et les pieds sur toute la surface du corps.
- Des techniques de projections.
- Des techniques de neutralisations avec des clés debout ou au sol.
- Des techniques de Self défense française avec ou sans armes.

Les entraînements

Les entraînements sont dispensés par des entraîneurs bénévoles qui partagent leur passion pour créer un environnement d'apprentissage convivial et sécurisé. C'est le choix idéal pour celles et ceux qui cherchent à améliorer leur condition physique tout en apprenant les techniques de défense personnelle. Les entraînements ont lieu au sein du Dojo du gymnase des Follières à Saint-Pierre-Église :

- Pour les enfants à partir de 8 ans : le lundi 18h15 à 19h45.
- Pour les adultes : le mardi de 18h30 à 20h00 et le jeudi de 20h15 à 21h45.

Contact

Tél. : 02.50.29.96.44 - **Courriel :** asjitsu@gmail.com - **Site internet :** <https://as-jitsu-self-defense.clubeo.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/jitsuselfdefense/>



FUNKY DANSE



FUNKY DANSE

L'association **Funky Danse** propose des cours d'initiation à la danse (modern jazz et contemporain) à partir de 4 ans dispensés par une animatrice.

Chaque année l'association organise un après-midi récréatif pour le Noël des enfants de 4 à 13 ans inscrit(es) à la danse, une tombola ainsi qu'un loto sont organisés chaque année.

Les bénéfices de ces manifestations, la générosité des sponsors, les dons des commerçants et les subventions de municipalités du Val de Saire, nous permettent, de présenter, en fin de saison, un magnifique gala très apprécié du public.

Merci à la Mairie de Saint-Pierre-Église et au pôle de proximité pour le prêt de salles et de matériel. Funky Danse est présente au forum des associations de Saint-Pierre-Église.



GYM VOLONTAIRE ET PILATES



Gym Volontaire et Pilates de Saint-Pierre-Église pour l'année 2023/2024 comptait 125 adhérents.

Horaires des cours :

Lundi : gym adulte de 9h00 à 10h00 salle René CLOT

Mardi : gym douce de 9h00 à 10h00 salle René CLOT

Mercredi : Marche Nordique RDV 14h

Judi : - cours Pilates 9h00 à 10h00 et 10h15 à 11h15 espace socioculturel des Follières.
- gym adulte et ado à 19h00 espace socioculturel Follières.

Vendredi : cours Pilates 11h30 espace socioculturel aux Follières

Samedi : Marche Nordique RDV 8h30

Pour la marche nordique les lieux de RDV changent toutes les semaines.

Marches mensuelles : 2 fois par mois le mardi le RDV est à 14h00.

Renseignements :

Mme Nadine SAGET - Tél. : 06 61 33 59 75

Mme Christiane TOULIC - Tél. : 06 84 18 08 40

Courriel : gvspe050153@gmail.com



PÉTANQUE SAINT-PIERRAISE



Le club de **Pétanque Saint-Pierraise** a été créé au mois de février 1989. Actuellement le club comprend 48 licenciés. Nous organisons plusieurs activités : les concours ouverts à tous en tête à tête, en doublette tout au long de l'année ainsi qu'un challenge interne et un master. Cette année nous avons organisé un vide grenier et notre méchoui traditionnel.

Le terrain de pétanque se trouve au complexe des Follières. Les entrainements ont lieu le mardi et le vendredi soir de 18h00 à 20h00.

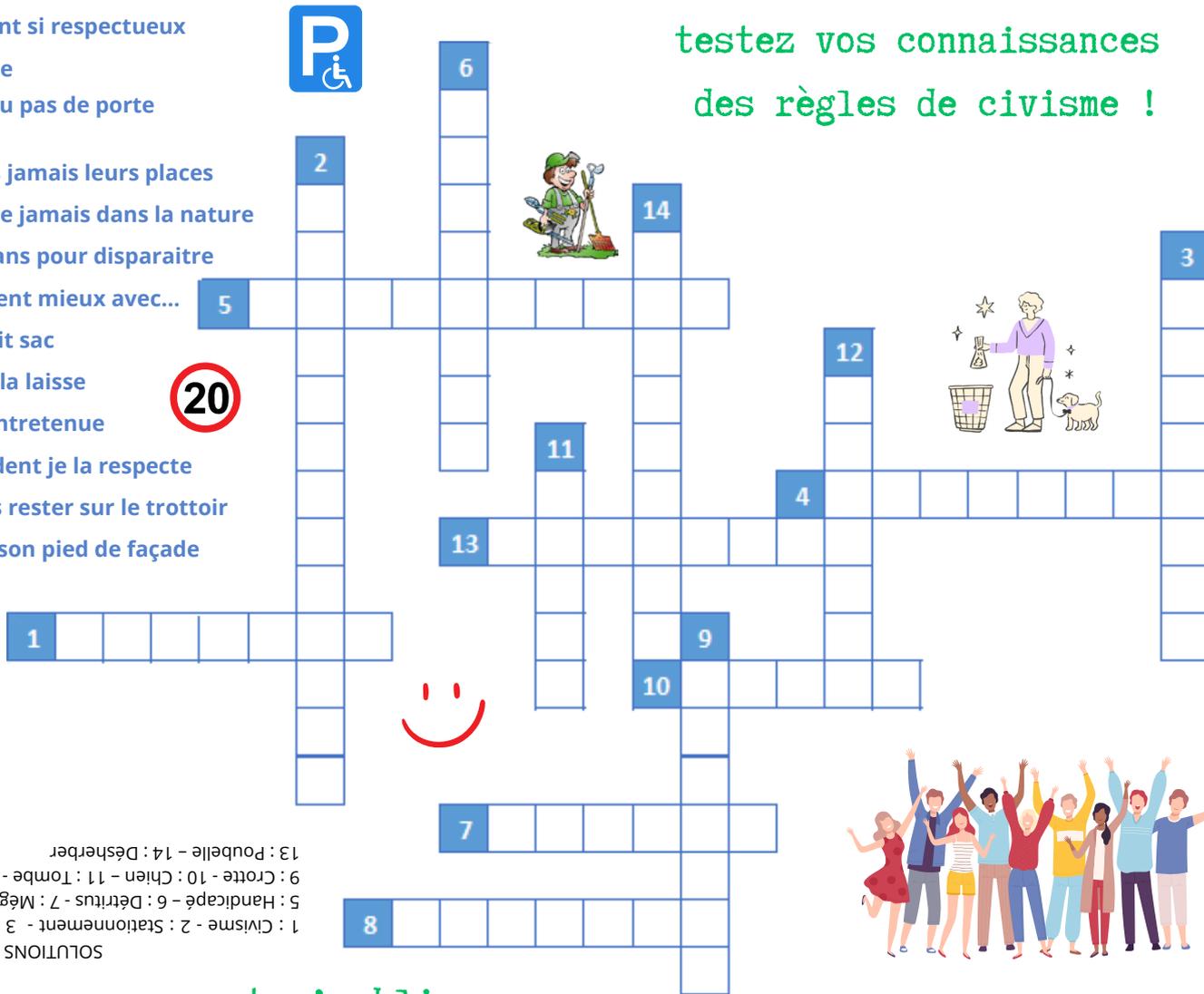
Pour plus de renseignement vous pouvez vous renseigner au **Tél. : 06 14 97 20 67** ou sur notre **site internet** : <https://psp-saint-pierre-eglise.clubeo.com/>

Venez nombreux !!!

ASSOCIATIONS SPORTIVES

- 1 : Attitude respectueuse
- 2 : Jamais gênant si respectueux
- 3 : Plus agréable
- 4 : Fait partie du pas de porte de ma maison
- 5 : Je ne prends jamais leurs places
- 6 : Je ne les jette jamais dans la nature
- 7 : Mettent 10 ans pour disparaître
- 8 : C'est tellement mieux avec...
- 9 : Dans un petit sac
- 10 : Toujours à la laisse
- 11 : Doit être entretenue
- 12 : Je suis prudent je la respecte
- 13 : Ne doit pas rester sur le trottoir
- 14 : Entretenir son pied de façade

A vous de jouer :
testez vos connaissances
des règles de civisme !



SOLUTIONS
1 : Civisme - 2 : Stationnement - 3 : Propreté - 4 : Trottoir
5 : Handicapé - 6 : Détritus - 7 : Mégots - 8 : Sourire
9 : Crotte - 10 : Chien - 11 : Tombe - 12 : Vitesses
13 : Poubelle - 14 : Désherber

et n'oubliez pas....

J'entretiens mon trottoir et mon pied de façade !

Je ne laisse pas ma poubelle sur le trottoir.

CHAQUE HABITANT DOIT MAINTENIR SON TROTTOIR ET SON FOSSÉ EN BON ÉTAT DE PROPRETÉ SUR TOUTE LA LONGUEUR DE SON HABITATION.

LES POUBELLES LAISSÉES SUR TROTTOIRS CONSTITUENT UN DANGER POUR LES PIÉTONS.

ELLES SONT À SORTIR LA VIELLE DE LA COLLECTE ET À RENTRER AU PLUS TARD LE SOIR DE LA COLLECTE.

- ✓ BALAYAGE
- ✓ DÉSHÉRBAGE (ARRACHAGE OU BINAGE)
- ✓ DÉMOUSSAGE



La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen !

DANS LE RÉTRO !

COMITÉ DES FÊTES

«Encore une belle année d'animations organisées par le Comité des Fêtes. Un grand merci aux membres et bénévoles pour leur dynamisme ! Les bénévoles seront toujours les bienvenus». La présidente Mme Élisabeth CABART.



Théâtre «Les pot'iront»



P'tite Saint-Pierre



Repas dansant

CALENDRIER 2025 DU COMITE DES FÊTES

Théâtre «Les pot'iront» 15 et 16 mars

P'tite Saint-Pierre 4, 5 & 6 juillet

Grand' Saint-Pierre 2 août

Repas dansant Novembre



Grand' Saint-Pierre

COMMUNE



Vœux de la municipalité 2024



A la population



Au personnel communal



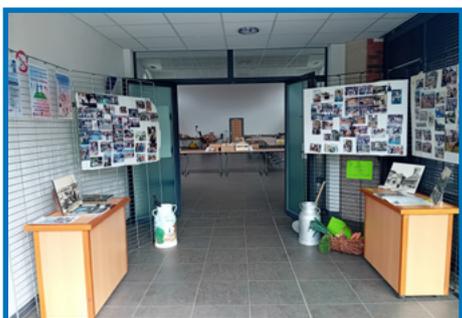
Commemoration du 19 mars, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



1er salon de l'art figuratif présenté par l'association REG'ART au centre de la photo, M. Pascal VERNEDE, qui s'est vu remettre le prix de la municipalité.



La commémoration du 8 mai marque la fin de la seconde guerre mondiale et la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie.



◀ Ronde des villages du Cotentin, une première réussie dans le Val de Saire à l'entrée de la zone d'inscriptions, exposition sur le terroir du Val de Saire joliment présentée par Mme Marie-Rose LARONCHE.





La commémoration de l'armistice signée le 11 novembre 1918 rend hommage à tous les morts pour la France. Cette année, la cérémonie cantonale avait lieu à Saint-Pierre-Église.



Le repas des aînés a été l'occasion de mettre à l'honneur Mme Paulette MARIE et M. Pierre DUHOUX. Mme Simone LETTERIER est l'heureuse gagnante du tirage au sort ; elle se verra remettre un tableau offert par M. Gérard RIOU, artiste local.



Les 14 et 15 décembre, la jeune association des commerçants et artisans a organisé un marché de Noël à la salle René CLOT. À La Halle 901, le dimanche 15, un spectacle de Noël était offert par la commune aux enfants avant la distribution des chocolats du comité des fêtes par le Père Noël, invité par les commerçants et artisans.



FESTIVITÉS DU 80ÈME



Nous souhaitons remercier vivement toutes les personnes qui ont participé à la préparation et à la réalisation du 80ème anniversaire de la libération de notre commune. Ces 10 mois de travail, de partage et de dévouement ont permis de rendre cet événement aussi mémorable qu'émouvant. Nos pensées les plus chaleureuses vont tout particulièrement à nos aînés : Paul-Emile CORBIN, Pierre DUHOUX, Sœur Lucienne FICHET, Paul HAINNEVILLE, Renée LEGOUPIL et Jacques MOUCHEL, dont les témoignages précieux ont enrichi cette commémoration de leur vécu et de leur sagesse. Votre voix est un héritage inestimable, qui nous rappelle l'importance de transmettre la mémoire aux générations futures. Merci à toutes et à tous pour votre engagement et votre enthousiasme. Ensemble, nous avons honoré le passé et préparé l'avenir.

BAL MUSETTE



Animé par le groupe «Bul Mazette Quintet» avec l'amicale des parents d'élèves à la buvette.

ARRIVÉE DE L'ÉQUIPE DE FOOTBALL AMÉRICAINE



TOURNAGE DE «J'AVAIS 10 ANS EN 44»



MATCH DE FOOT FRANCO/AMÉRICAIN

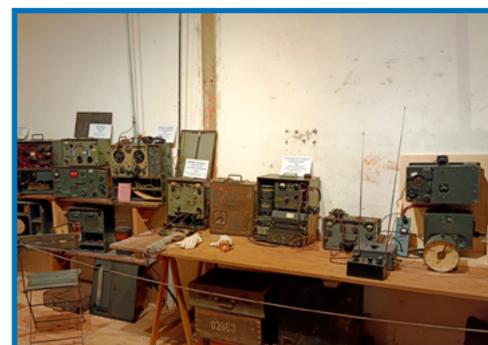
ON REFAIT LE MATCH !!



«C'est un privilège d'être là, l'émotion nous submerge. Il est essentiel de faire perdurer cette relation d'amitié et de la faire grandir. Ceux qui ont joué le match en 1944 ne se rendaient pas compte de son importance dans l'histoire qui a suivi», a déclaré le sergent américain Marcello Sierra, interviewé par M. Bruno BONNEMAINS, correspondant de presse.

PORTES OUVERTES DE LA STATION DE RADIOGUIDAGE ERIKA II

Le propriétaire M. Jean-Guilhem GAUBENS a ouvert au public tout le week-end le blockhaus de commandement de la station Erika II.



■ DÉFILÉ ET EXPOSITION DE VÉHICULES MILITAIRES

L'association ANCM 44 a répondu présent à l'invitation de Monsieur DENIS. Une quinzaine de véhicules a défilé dans le bourg avant de s'arrêter à l'EHPAD où un café attendait les chauffeurs.



■ MONUMENT AUX MORTS

Pendant la messe et lors de la cérémonie en hommage aux morts, plus de 40 portedrapeaux étaient présents. Beaucoup d'enfants, issus des écoles publiques et privées, ont déposé chacun une fleur au pied du monument.



■ INAUGURATION DU SQUARE

Devant une foule des grands jours, M. Daniel DENIS a inauguré le square de la liberté en hommage à nos libérateurs, en présence de soldats américains.



■ HOMMAGE À L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE

Hommage à l'Abbé de Saint-Pierre, le créateur du concept de projet de paix perpétuelle en 1712 qui inspira au XXème siècle, la société des Nations puis l'ONU.



■ PARCOURS MÉMORIEL ET EXPOSITIONS

Au cœur du bourg et à la passerelle des Arts



■ CONFÉRENCES À LA HALLE 901



M. Valentin SCHNEIDER, docteur en histoire, accompagné de Yves SAS-SIGNOL, président de l'association de déportés, internés et familles de disparus de la Manche.



M. Dominique FORGET, réalisateur indépendant de films documentaires.

M. Michel LEBLOND historien et conférencier.





NOUVEAUX COMMERÇANTS



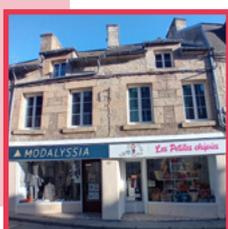
LE LOCAL

Bar/épicerie
Mme Isabelle MOUCHEL
Tél. : 02 50 16 28 45
Adresse : 54 Place de l'Abbé de Saint-Pierre, 50330 Saint-Pierre-Église



LE P'TIT BISTROT

Bar/restaurant
M. Rémy TABOUREL
Tél. : 09 56 18 58 47
Adresse : Place de l'Abbé de Saint-Pierre, 50330 Saint-Pierre-Église



MODALYSSIA/LES PETITES CHIPIES

- MODALYSSIA : mode femme - Mme Alyssia MANNESSON
- Les Petites Chipies : couture - Mme Stéphanie BOUCHE -Tél. : 06 80 43 94 22
- MI et ses Bijoux : bijoux - Mme Mireille DESCAMPS -Tél. : 06 85 30 65 27
- Les savons du bout d' la presqu'île : savons - Mme Élodie VOISIN - Tél. : 09 52 64 52 04

Adresse : 11 rue du Général de Gaulle, 50330 Saint-Pierre-Église

LOCATION DE SALLES

LA HALLE 901 : SALLE CULTURELLE SALLE DE SPECTACLES

La Halle 901 peut être louée à différents tarifs suivant le statut du demandeur, groupe scolaire, associations amateurs ou professionnels, administration, comité d'entreprise, entreprise privée, etc.

Les tarifs sont à retrouver à la mairie ou sur le site internet : <https://saint-pierre-eglise.fr>



SALLE RENÉ CLOT

La salle René CLOT, qui était autrefois une halle à grains, offre une superficie de 310 m² en plein centre-bourg, idéale pour vos cérémonies et fêtes. Elle est équipée d'une cuisine professionnelle.

Grands parkings à proximité.

DEMANDEUR		Week-end	Vin d'honneur	Réunion semaine (du lundi au jeudi)	Week-end sans cuisine	Location couverts	Arrhes	Caution (Matériel + Clés)
LOCATION À BUT LUCRATIF	Salle entière	600€	300€	300€	350€	1,55€ par couvert	20% du prix de la location	250€
	Demi-salle	400€	200€	200€	220€			
HABITANTS DE LA COMMUNE ET ASSOCIATIONS	Salle entière	250€	150€	108€	180€			
	Demi-salle	140€	84€	70€	100€			
AUTRES	Salle entière	400€	200€	200€	300€			
	Demi-salle	300€	150€	150€	200€			



LA PASSERELLE DES ARTS : SALLE D'EXPOSITION

Location à la semaine du mardi 8h00 au lundi suivant 18h00.

Tarif unique : 100 € / semaine

Location à la journée : 20€ / jour



CÉRÉMONIE DE REMISE DES DICTIONNAIRES



Le pôle de proximité de la Communauté d'Agglomération du Cotentin a organisé une cérémonie de remise des dictionnaires.

Tous les élèves de 6^{ème} ont reçu cette année un dictionnaire et deux livres.

Cette manifestation, présidée par M. Daniel DENIS, Président du pôle de proximité du Cotentin et conseiller départemental, a eu lieu le vendredi 20 septembre à la maison du Cotentin.



UN ROMAN ILLUSTRÉ «LÉO 1944»



Dans le cadre du 80^e anniversaire du Débarquement et de la Libération de la France et de l'Europe, le Département a publié un roman illustré, adaptation imprimée de l'histoire de Léo, initiative qu'il avait

lancée en 2019 sur les réseaux sociaux de la collectivité.

Par cette action, le Département a souhaité mettre l'histoire à la portée de tous et favoriser la transmission. C'est un projet à la fois pédagogique et historique, pour que les jeunes générations deviennent des passeurs de mémoire.

Léo est un personnage fictif qui s'adresse à la jeune génération d'aujourd'hui, 80 ans plus tard, grâce à un carnet de bord, un journal qu'il a tenu régulièrement au cours de l'année 1944. Son histoire est inventée mais elle est basée sur des faits réels qui se sont tous déroulés dans la Manche au cours de l'année 1944.

Ainsi, tous les collégiens du département de la Manche ont été destinataires de cet ouvrage.

C'est pourquoi, M. Daniel DENIS, maire de Saint-Pierre-Église et conseiller départemental, est venu remettre ce livre aux élèves de 6^{ème}.

L'occasion d'échanger sur l'histoire du débarquement, le rôle des élus et l'importance de faire vivre la mémoire à travers les nouvelles générations.



LE FESTIVAL LES TRAVERSÉES TATIHO

«Le festival Les Traversées Tatihou vous donne rendez-vous l'année prochaine **du 9 au 13 août 2025** pour la **31^e édition**. 5 jours de musiques, de rencontres et de partage pour (re)découvrir les musiques traditionnelles et les musiques du monde à Saint-Vaast-la-Hougue, l'île Tatihou et dans les communes partenaires du Val de Saire.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : <https://traversees-tatihou.manche.fr>».



RENDEZ-VOUS DU 9 au 13 août 2025

FESTIVAL DES MUSIQUES DU LARGE

WWW.TRAVERSEES-TATIHOU.MANCHE.FR

